https://www.saintsebastien.fr/solidarites/laccompagnement-social/mise-a-disposition-dun-ordinateur-et-dun-acces-internet/

Mise à disposition d’un ordinateur et d’un accès internet

31 janvier 2022

Les Sébastiennais qui n’en sont pas équipé peuvent avoir accès à un ordinateur, un téléphone et à internet pour leurs recherches d’emploi, la réalisation de CV, de courriers ou pour la recherche d’informations sur les sites officiels.

Conditions d'utilisation

L’accès est libre sur les jours et horaires d’ouverture du Pôle Solidarités mais il est possible de réserver un créneau d’utilisation par téléphone ou à l’accueil pour garantir un accès sans attente.

- Ces accès se font en toute autonomie.
- Le temps maximum d’utilisation est de 30 minutes par personne (négociable).
- La mairie respecte la législation en vigueur sur la protection des données.

Horaires d’ouverture

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi, de 13h30 à 17h30

Coordonnées

Pôle Solidarité
7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Tél. : 02 40 80 85 41
Mél. : polesolidarites@saintsebastien.fr

Contact

CCAS
7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

Écrire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

- Contact